



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 15 DECEMBRE 2025

## Demande d'aide à l'hébergement touristique – Abbaye Saint-Colomban

**DÉLIBÉRATION****N° 2025-112**

En exercice :

**38**

Titulaires présents :

**29**

Absents :

**9**

Pouvoirs :

**2**

Nombre de votants :

**31**

Le 15 décembre de l'année deux mille vingt-cinq à 19H00 à Luxeuil-Les-Bains, salle du Conseil Municipal à la Mairie, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué le 9 décembre dernier, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Bernard GIRE secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Maryline MANTION	P	
Jérôme BERNARD	A		Isabelle FORMET	P		Gabriel MIGNOT	P	
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	P	
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	A		Sébastien RICHARDOT	P	
Christian CHAMAGNE	POUV	Sébastien RICHARDOT	Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	A		Arnaud GRANDJEAN	A		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	A	
André DIRAND	A		Christophe LEJEUNE	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P				

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplié(e) par

### Exposé

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, les élus ont validé l'intervention de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil en direction des entreprises industrielles et artisanales lors du Conseil du Conseil Communautaire du 28 mai 2018.

À la suite des différents diagnostics réalisés, cette politique de soutien au développement économique a été élargie pour y intégrer le versement de subventions au profit de projets touristiques, branche économique porteuse dans le pays de Luxeuil.

Lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2019 et par une délibération N°2019-097, les élus communautaires ont validé le règlement d'intervention de l'aide à l'hébergement touristique.

### I – DEMANDE DE SUBVENTION

C'est dans le cadre de ce règlement d'intervention que l'Abbaye de Luxeuil adresse une demande de subvention pour son projet de sauvegarde et de renouveau.

## II – PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 070-247000755-20251215-D2025\_112-DE

Berger  
Levrault

*Raison sociale :* Abbaye de Luxeuil

*Forme juridique :* SAS

*Date de création :* 13 février 2024

*SIRET :* 984 244 590 000 19

*Siège social :* 14 Rue Victor Genoux, 70300 Luxeuil-les-Bains

*Dirigeant :* Jean Yves PARISOT

*Activité :* Hébergement de courte durée pour des séjours touristiques, culturels, séminaires

*Effectif salarié :* 6

*Données financières de la Société :*

en M€	2024
Chiffre d'affaires net	63 578,05 €
Résultat net	-120 178 €

Mr Jean Yves Parisot et son épouse ont acheté l'Abbaye de Luxeuil en février 2024 pour créer un lieu de vie sur la CCPLx et le territoire Haut-Saônois. Au-delà du point de vue historique, ce projet de sauvegarde et renouveau compte redonner à l'abbaye sa place dans le développement culturel et économique du territoire.

Pour ce faire, l'Abbaye compte ouvrir un restaurant, un hôtel de tourisme 3 étoiles avec 50 chambres dont 30 en première tranche et le restant en deuxième.

Seront aussi créées 10 salles de réunion pour l'accueil des groupes.

Dans sa stratégie à moyen terme, l'abbaye compte développer sa clientèle auprès des entreprises pour les séminaires, dans l'organisation des évènements en week-end ainsi que l'organisation des diverses animations culturelles tournant autour de son histoire.

## III- PROJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE

L'entreprise va donc exécuter les travaux d'aménagement, de rénovation et d'extension de bâtiments sur 7 500 m<sup>2</sup> afin d'y sortir :

**30 chambres en première tranche avec :**

- Espaces communs intérieurs de restauration : 400 m<sup>2</sup>
- Espaces communs intérieurs d'accueil : 200 m<sup>2</sup>
- Espaces communs intérieurs de bien-être / loisirs : 150 m<sup>2</sup>
- Espaces communs de restauration : 100 m<sup>2</sup>
- Locaux professionnels de restauration : cuisine : 125 m<sup>2</sup>
- Locaux professionnels administratif et d'accueil : 150 m<sup>2</sup>
- Locaux professionnels techniques : 150 m<sup>2</sup>

- |                 |              |
|-----------------|--------------|
| • Acquisition : | 800 000 €    |
| • Travaux :     | 11 200 000 € |
| • MOE :         | 1 000 000 €  |

#### IV- CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- Acquisition : Décembre 2024
- Démarrage des travaux sur la partie Hôtellerie : Janvier 2026
- Fin des travaux : Décembre 2026
- Démarrage de l'activité : Janvier 2027

#### V – AIDES MOBILISABLES

Au titre du règlement d'intervention de l'aide à l'hébergement touristique fixant l'aide forfaitaire à 500 €/unité d'hébergement tout en la plafonnant à 10 000 € par projet, sur une base de 30 chambres :

- l'aide de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil sera de 10 000 € soit 20 chambres ou unités d'hébergement.

#### Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Valide l'attribution d'une subvention de 10 000 € au profit de l'Abbaye de Luxeuil lors de la mise sur le marché locatif des hébergements ;
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce dossier.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

**Le Président**

**Jacques DESHAYES**